les Universités proclament, avec toute l'éloquence de leur architecture inspirée, que l'Eglise a toujours et partout aimé et protégé tout ce qui est saint et bon. Bien plus, sans elle, rien ne peut être saint ni réellement bon, ni même vraiment humain au sens élevé du mot. La religion est pour la nature de l'homme une nécessité telle que si Dieu n'occupe pas la première place dans son cœur, ses principes ne peuvent avoir ni la solidité de base, ni la constance d'application que la persévérance dans la vertu demande.

C'est pourquoi l'Eglise donne à la religion la première place partout, et, sur ce fondement, développe et encourage toute forme honnête de l'activité humaine. — Monseigneur conclut en souhaitant que les élèves de Sainte-Marie deviennent, par leurs vertus franchement et solidement chrétiennes, l'ornement de leur école, l'honneur de leur ville natale et, par-dessus tout, la gloire de l'Eglise catholique à Négombo.

Après le discours de Sa Grandeur, une séance récréative soigneusement exécutée intéressa vivement l'auditoire. Elle fut suivie du chant traditionnel pour le Pape et pour le Roi. Ainsi se termina cette journée du 8 décembre 1912, qui comptera toujours parmi les plus mémorables dans l'histoire de Négombo. *O. M. I.*

VICARIAT D'ALBERTA-SASK.

Nouvelle province ecclésiastique dans l'Ouest Canadien.

Dans leur numéro daté du 30 avril 1913, les *Acta Apostolicæ Sedis* publient que par décret de la S. C. de la Consistoriale du 30 novembre 1912, le Saint-Père a créé une nouvelle province ecclésiastique dans le Nord-Ouest Canadien.

Le diocèse de Saint-Albert est encore une fois divisé : la

partie méridionale qui en est détachée forme un nouveau diocèse dont Calgary est le siège ; la partie septentrionale qui reste au diocèse de Saint-Albert est élevée au rang d'archidiocèse, sous le nom d'archidiocèse d'Edmonton. S. G. Mgr E. Legal, O. M. I., jusqu'ici évêque de Saint-Albert, est promu premier archevêque d'Edmonton, avec trois suffragants : Mgr Jean-Thomas Mac Nally, évêque de Calgary, Mgr Grouard, O. M. I., vicaire apostolique d'Athabaska, et Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackensie.

Les journaux qui ont publié ces changements, bien avant le Bulletin officiel du Saint-Siège, annoncent que Saint-Albert restera toutefois résidence archiépiscopale et conservera la cathédrale qu'on est en train de construire, et le séminaire, jusqu'à ce que Rome en décide autrement. Une autre de leurs hypothèses, et il faut avouer que celle-là ne manque pas d'ampleur, résoudrait la difficulté d'une manière élégante : Saint-Albert serait assez prochainement annexé à Edmonton, toujours grandissant.

Les limites du nouveau diocèse de Calgary sont : à l'est, la ligne de séparation des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta ; au sud, la frontière des Etats-Unis ; à l'ouest, la Colombie britannique ou le sommet des montagnes Rocheuses, et au nord la ligne de division des lots 30 et 31 ; par conséquent, le diocèse de Calgary est formé tout entier de l'ancien diocèse de Saint-Albert.

Pour sa cathédrale, le nouvel évêque de Calgary prendra l'église Sainte-Marie ou Notre-Dame qui a été ouverte au culte le 8 décembre 1889, à l'occasion du 25e anniversaire de la première messe du R. P. Leduc, O. M. I., vicaire général de Saint-Albert.

Nous prions le nouvel et si digne archevêque d'Edmonton d'agréer les respectueuses félicitations et les meilleurs vœux que tous les membres de la Congrégation sont heureux de lui adresser à cette occasion.

« *Ad multos et faustissimos annos !* »